

Rapport Général de la Vérificatrice Aux Comptes
présenté lors de l'Assemblée Générale du C.D.M.J.S.E.A 93
du Samedi 27 février 2021.

En exécution de la mission que vous avez bien voulu me confier lors de la dernière Assemblée Générale qui s'est tenue à Pantin, nous avons l'honneur de vous présenter le rapport sur :

- Le contrôle des comptes annuels
- Les vérifications et informations relatives à l'exercice écoulé.

COMPTE RENDU DE CONTRÔLE ET CERTIFICATION

Les comptes annuels 2020 du CDMJSEA 93 ont été vérifiés le 8 février 2021, au siège du Comité, en opérant auprès du service comptable notamment après la clôture des comptes, les opérations et sondages qui m'ont paru utiles en vue de me fournir une opinion sur la régularité des opérations enregistrées.

Tous les comptes livres et documents nécessaires ou utiles au contrôle ont été mis à ma disposition.

Au cours des contrôles, j'ai constaté que les méthodes de présentation et les modalités d'enregistrement des documents comptables étaient remarquablement tenues, ainsi que le suivi des procédures administratives et comptables.

Je n'ai pas décelé d'opérations susceptibles de porter atteinte à la légalité ou contrevenant aux dispositions fiscales.

Par ailleurs j'ai été en mesure de vérifier la sincérité des informations relatives à la situation financière présentée lors de l'Assemblée Générale.

Compte tenu des diligences accomplies selon, la mission qui m'a été confiée, il est possible de certifier qu'à mon avis le bilan et le compte d'exploitation ont été régulièrement et sincèrement établis.

EN CONSÉQUENCE LE QUITUS PEUT ÊTRE DONNE AU TRÉSORIER GÉNÉRAL

Merci beaucoup pour votre écoute.

Fait à Pantin le 08 FEVRIER 2021.

Christiane DEMEILLAT

